
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs d'actions de Dividend 15 Split Corp. II (la « Société »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société, qui comprennent les états de la situation financière aux 30 novembre 2018 et 2017, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 novembre 2018 et 2017, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 novembre 2018 et 2017, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 21 février 2019

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

	30 novembre 2018 (\$)	30 novembre 2017 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	214 930 716	237 220 672
Trésorerie	21 336 620	22 012 552
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 163 842	605 234
Montant à recevoir sur titres vendus	1 033 072	-
Total de l'actif	238 464 250	259 838 458

PASSIF

Passif courant		
Options vendues	568 969	408 943
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	198 344	303 388
À payer pour l'achat de titres	2 624 685	-
Distributions à payer	718 997	2 362 418
Actions privilégiées (note 6)	164 342 140	164 342 140
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	168 454 135	167 417 889

**ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX
PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE
CATÉGORIE A**

	70 010 115	92 420 569
Nombre d'unités (1 action privilégiée et 1 action de catégorie A) en circulation (note 6)	16 434 214	16 434 214
Actif net par unité	14,26 \$	15,62 \$
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	4,26 \$	5,62 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH
Administrateur



PETER CRUICKSHANK
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2018 (\$)	2017 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	2 904 431	5 692 612
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(16 913 390)	13 320 532
Dividendes	9 187 312	8 927 509
Intérêts	60 164	-
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	(4 761 483)	27 940 653
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	1 758	-
	(4 759 725)	27 940 653
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	1 823 798	1 947 693
Frais de service	35 706	455 673
Honoraires d'audit	26 308	28 940
Jetons de présence des administrateurs	23 584	23 584
Frais du comité d'examen indépendant	4 268	4 268
Droits de garde	59 509	62 860
Frais juridiques	21 043	22 586
Information aux actionnaires	26 884	25 210
Autres charges d'exploitation	121 446	101 455
Taxe de vente harmonisée	227 939	301 214
Coûts de transactions	78 596	112 140
	2 449 081	3 085 623
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distributions sur les actions privilégiées	(7 208 806)	24 855 030
Distributions sur les actions privilégiées	(8 627 962)	(8 527 775)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(15 836 768)	16 327 255
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)	(0,96)	0,99

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2018 (\$)	2017 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	92 420 569	80 114 207
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(15 836 768)	16 327 255
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A	-	17 175 000
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs au placement secondaire	-	(1 703 836)
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	-	15 471 164
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(6 573 686)	(19 492 057)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(22 410 454)	12 306 362
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	70 010 115	92 420 569

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2018	2017
	(\$)	(\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(15 836 768)	16 327 255
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	8 627 962	8 527 775
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(2 904 431)	(5 692 612)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et dérivés	16 913 390	(13 320 532)
Acquisition de placements, après primes sur options	(9 307 121)	(59 127 061)
Produit de la vente de placements	19 339 757	52 160 534
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(558 608)	(42 922)
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	(105 044)	41 678
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	16 169 137	(1 125 885)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	-	40 075 000
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs au placement secondaire	-	(1 703 836)
Distributions sur les actions de catégorie A	(8 217 107)	(19 263 057)
Distributions sur les actions privilégiées	(8 627 962)	(8 427 588)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(16 845 069)	10 680 519
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(675 932)	9 554 634
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	22 012 552	12 457 918
Trésorerie à la clôture de l'exercice	21 336 620	22 012 552
Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	8 628 704	8 884 587
Intérêts reçus*	60 164	-

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2018

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
Actions ordinaires canadiennes			
15 principaux placements			
92 833	Banque de Montréal	7 871 466	9 202 535
189 450	La Banque de Nouvelle-Écosse	13 078 663	13 697 235
253 058	BCE Inc.	12 529 089	14 411 653
155 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	15 154 827	17 282 500
283 056	CI Financial Corp.	8 751 068	5 695 087
282 900	Enbridge Inc.	13 032 792	12 351 414
674 500	Société Financière Manuvie	15 222 396	14 818 765
262 200	Banque Nationale du Canada	11 767 058	15 889 320
179 371	Banque Royale du Canada	14 178 261	17 474 323
254 100	Financière Sun Life inc.	10 527 606	12 450 900
243 434	TELUS Corporation	9 223 543	11 609 367
199 998	Thomson Reuters Corp.	9 451 479	13 425 843
243 000	La Banque Toronto-Dominion	12 654 231	17 875 080
545 500	TransAlta Corporation	7 198 739	3 883 960
287 450	TransCanada Corporation	16 020 756	15 651 653
Total des principales actions du portefeuille (91,3 %)		176 661 974	195 719 635
Autres actions ordinaires canadiennes			
486 700	La Société de Gestion AGF Limitée	6 257 335	2 433 500
47 900	Emera Inc.	2 199 183	2 136 340
80 000	Les Compagnies Loblaw Ltée	3 994 131	4 903 200
174 800	Suncor Énergie Inc.	7 257 493	7 488 432
28 523	Groupe TMX Inc.	1 806 673	2 249 609
Total des autres actions ordinaires canadiennes (9,0 %)		21 514 815	19 211 081
Total des actions ordinaires canadiennes (100,3 %)		198 176 789	214 930 716

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2018

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste Valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(200)	Banque de Montréal à 105 \$, décembre 2018	(8 000)	(1 600)
(215)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 73 \$, décembre 2018	(8 815)	(12 900)
(150)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 74 \$, décembre 2018	(6 150)	(4 500)
(300)	BCE Inc. à 56 \$, janvier 2019	(13 500)	(38 850)
(320)	CI Financial Corp. à 21 \$, décembre 2018	(4 800)	(5 600)
(450)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 120 \$, décembre 2018	(46 200)	(2 475)
(150)	Emera Inc. à 46 \$, janvier 2019	(7 050)	(5 625)
(400)	Enbridge Inc. à 46 \$, janvier 2019	(23 200)	(16 000)
(250)	Les Compagnies Loblaw Itée à 60 \$, décembre 2018	(14 752)	(43 250)
(200)	Société Financière Manuvie à 23 \$, janvier 2019	(6 000)	(5 600)
(200)	Société Financière Manuvie à 23 \$, décembre 2018	(6 800)	(1 800)
(300)	Société Financière Manuvie à 24 \$, décembre 2018	(8 100)	(750)
(330)	Banque Nationale du Canada à 62 \$, janvier 2019	(23 100)	(23 100)
(300)	Banque Royale du Canada à 98 \$, janvier 2019	(47 100)	(56 700)
(125)	Banque Royale du Canada à 99,50 \$, décembre 2018	(8 313)	(5 875)
(335)	Financière Sun Life inc. à 53 \$, décembre 2018	(17 421)	(838)
(150)	Suncor Énergie Inc. à 46 \$, janvier 2019	(10 200)	(8 025)
(400)	Telus Corporation à 48 \$, janvier 2019	(13 200)	(23 200)
(400)	Thomson Reuters Corp. à 64 \$, décembre 2018	(35 600)	(126 000)
(300)	La Banque Toronto-Dominion à 74 \$, décembre 2018	(32 400)	(24 750)
(200)	La Banque Toronto-Dominion à 75 \$, janvier 2019	(15 000)	(17 300)
(950)	TransAlta Corporation à 8 \$, décembre 2018	(16 150)	(731)
(350)	TransCanada Corporation à 52 \$, décembre 2018	(50 088)	(93 100)
(450)	TransCanada Corporation à 54 \$, décembre 2018	(24 750)	(50 400)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,3 %)	(446 689)	(568 969)
		197 730 100	214 361 747
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(135 474)	
	Total des placements (100,0 %)	197 594 626	214 361 747

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

1. Constitution

Dividend 15 Split Corp. II (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 28 septembre 2006 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 16 novembre 2006. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadvest Capital Management Inc. (« Quadvest » ou le « gestionnaire »). Sa date de dissolution est fixée au 1^{er} décembre 2019, mais celle-ci peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué principalement d'actions ordinaires portant dividende émises par 15 sociétés canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 13 février 2019.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale.

Les placements de la Société sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), et les instruments dérivés (y compris les options) sont détenus à des fins de transaction et sont aussi comptabilisés à la JVRN.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans le gain ou la perte à la réévaluation des actions privilégiées dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers au montant du rachat annuel.

Les actifs et passifs financiers, à l'exception des placements, des instruments dérivés et des actions de catégorie A, sont comptabilisés initialement au montant à recevoir ou à payer prévu, déduction faite, lorsqu'elle est significative, d'une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une correction de valeur, le cas échéant. La juste valeur de ces actifs et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale de ses actifs et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds en caisse.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que QuadraVest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, aux fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 22 692 218 \$ (23 148 007 \$ au 30 novembre 2017) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2019. La Société dispose également, aux fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 5 596 897 \$ (5 596 897 \$ au 30 novembre 2017) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements comptables les plus importants établis par la Société aux fins de la préparation des états financiers :

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par la Société, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité de la Société consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur pour les actifs financiers selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Les jugements les plus importants consistent à déterminer si certains instruments financiers sont détenus à des fins de transaction, et si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements dans des actifs financiers qui ne sont pas détenus à de telles fins.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2018 et 2017 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	214 930 716 \$	-	-	214 930 716 \$
Options	(568 969 \$)	-	-	(568 969 \$)
	214 361 747 \$	-	-	214 361 747 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2017

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	237 220 672 \$	-	-	237 220 672 \$
Options	(408 943 \$)	-	-	(408 943 \$)
	236 811 729 \$	-	-	236 811 729 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2018 et 2017.

Les gains (pertes) nets sur instruments financiers détenus à des fins de transaction et sur instruments financiers à la JVRN de la Société sont les suivants* :

	2018	2017
Gain (perte) réalisé sur les dérivés détenus à des fins de transaction	299 551 \$	798 582 \$
Gain (perte) réalisé sur les placements désignés comme étant à la JVRN	2 604 880 \$	4 894 030 \$
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(16 959 849 \$)	12 955 902 \$
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés	46 459 \$	364 630 \$
Dividendes	9 187 312 \$	8 927 509 \$
Intérêts	60 164 \$	-
	(4 761 483 \$)	27 940 653 \$

* La Société utilise une stratégie active et intégrée de vente d'options d'achat sur les actions sous-jacentes du portefeuille. L'obligation de procéder séparément à l'évaluation et à l'attribution des gains pour les instruments dérivés et pour les actions sous-jacentes pourrait avoir pour conséquence de ne pas refléter la contribution relative de chaque catégorie d'actifs, ou ses avantages propres, dans le cadre de cette stratégie. Par exemple, si des options d'achat vendues sont par la suite rachetées ou reportées dans le cadre de la stratégie active de vente d'options d'achat couvertes, il y aura diminution des gains sur dérivés comptabilisés (alors que l'exercice ou l'expiration de l'option d'achat vendue aurait eu un résultat différent), et le portefeuille obtiendra d'autres gains qui auraient été évalués et attribués aux actions sous-jacentes.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 15 principaux placements du portefeuille ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés font partie de l'indice S&P/TSX 60 et sont parmi les plus importantes sociétés au Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2018, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté de 18 993 000 \$ (21 472 000 \$ au 30 novembre 2017). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué de 20 980 000 \$ (23 331 000 \$ au 30 novembre 2017).

Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable.

Risque de change

Les placements et les autres actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existe donc pas de risque de change (conforme à l'exercice précédent).

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier (comme à l'exercice précédent). Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à l'exercice précédent).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à l'exercice précédent, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX »). Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Risque de concentration

Les 15 principaux placements de la Société sont des titres présents dans l'indice S&P/TSX 60 et sont ainsi exposés à certains des facteurs spécifiques touchant cet indice (comme à l'exercice précédent). Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2018	30 novembre 2017
Principales actions ordinaires canadiennes	83,5 %	83,0 %
Autres actions canadiennes	8,2 %	9,4 %
Options d'achat vendues	-0,2 %	-0,2 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	8,5 %	7,8 %
	100 %	100 %

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	30 novembre 2018	30 novembre 2017
Ouverture de l'exercice	16 434 214	14 144 214
Émises au cours de l'exercice	-	2 290 000
Clôture de l'exercice	16 434 214	16 434 214

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

Les actions privilégiées donnent droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée. Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « DF.PR.A ». Leur cours était de 9,96 \$ au 30 novembre 2018 (10,08 \$ au 30 novembre 2017). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Le 4 janvier 2017, la Société a émis 2 290 000 actions privilégiées à 10 \$ l'action dans le cadre d'un placement secondaire, pour un produit brut de 22 900 000 \$.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions de catégorie A

	30 novembre 2018	30 novembre 2017
Ouverture de l'exercice	16 434 214	14 144 214
Émises au cours de l'exercice	-	2 290 000
Clôture de l'exercice	16 434 214	16 434 214

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action, et les distributions cibles ont été fixées à 0,10 \$ par mois, par action. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « DF ». Leur cours était de 4,00 \$ au 30 novembre 2018 (8,47 \$ au 30 novembre 2017). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 4 janvier 2017, la Société a émis 2 290 000 actions de catégorie A, à 7,50 \$ l'action, pour un produit brut de 17 175 000 \$. Le produit net de ce placement, déduction faite des frais des placeurs pour compte et des frais d'émission de 1 703 836 \$, s'élève à 15 471 164 \$.

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 16 novembre 2007, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Dividend 15 Split Corp. II Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Selon la convention d'administration, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 1 823 798 \$ (1 947 693 \$ au 30 novembre 2017) engagés au cours de l'exercice comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 30 novembre 2018, des frais de gestion et d'administration totalisant 143 787 \$ étaient dus au gestionnaire (158 495 \$ au 30 novembre 2017). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2018 ou en 2017.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 78 596 \$ pour l'exercice (112 140 \$ au 30 novembre 2017).

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les exercices clos les 30 novembre 2018 et 2017 est calculée comme suit :

	2018	2017
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(15 836 768 \$)	16 327 255 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	16 434 214	16 434 214
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	(0,96 \$)	0,99 \$

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	30 novembre 2018	30 novembre 2017
Actions privilégiées	0,5250 \$	0,5250 \$
Actions de catégorie A	0,40 \$	1,20 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,25 % par an sur le prix d'émission initial, et leur rembourser le prix d'émission initial au moment de la dissolution de la Société;
- verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces ciblées à 0,10 \$ par action de catégorie A, ce qui représente un rendement de 8,0 % sur le prix d'émission initial, et verser à ces porteurs le prix d'émission initial à la date de dissolution. Pour que des dividendes mensuels soient déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure au seuil de 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Normes comptables, interprétations et modifications relatives aux normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la comptabilisation des actifs et passifs financiers. Cette norme remplace les nombreux modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39 et s'appliquera pour la Société à compter du 1^{er} décembre 2018. À l'adoption d'IFRS 9, le portefeuille

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2018 ET 2017

de la Société continuera d'être comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, car la gestion de ce portefeuille, l'évaluation de son rendement ainsi que les décisions de placements sont fondées sur la juste valeur. Les autres actifs et passifs financiers continueront d'être évalués au coût amorti. En conséquence, il est attendu que l'adoption d'IFRS 9 n'aura aucun effet important sur les états financiers de la Société.

12. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Aux 30 novembre 2018 et 2017, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

13. Événement postérieur

Le 21 février 2019, la Société a annoncé que sa date de dissolution serait reportée de cinq ans, du 1^{er} décembre 2019 au 1^{er} décembre 2024.